

# Compte rendu synthétique de l'événement parallèle de haut niveau sur les financements innovants pour le développement

New York, 24 septembre 2013



## Adoption d'une résolution sur les financements innovants pour le développement au cours de la 68<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations Unies :

M. Bashir Yuguda (ministre nigérian par intérim en charge du Plan), coprésident de l'événement parallèle en tant que président du groupe pilote, a présenté le projet du Nigéria de faire adopter une **résolution sur les financements innovants au cours de la 68<sup>ème</sup> assemblée générale des Nations unies**. Selon M. Yuguda, cette résolution contribuera aux travaux actuels sur le cadre de financement pour la mise en œuvre de l'agenda après 2015, mais la communauté internationale doit également rester mobilisée en faveur de la réalisation des OMD d'ici 2015. L'autre coprésident, M. Philippe Douste-Blazy (secrétaire général adjoint des Nations unies chargé du financement novateur du développement), M. Pascal Canfin (ministre délégué français chargé du Développement) ainsi que Mme Amina Mohammed (secrétaire générale adjointe des Nations unies chargée de l'agenda du développement après 2015) ont tous exprimé leur soutien à ce projet de résolution.

## Renforcer le travail de plaidoyer du groupe pilote concernant les initiatives nationales de financements innovants :

Plusieurs participants ont souligné **combien il était important de communiquer sur les exemples existants de financements innovants** au niveau national. Deux catégories de financements innovants doivent être distinguées : (1) les **sources innovantes** telles que les taxes de solidarité (contribution sur les billets d'avion et taxe sur les transactions financières – TTF) et la facilité financière internationale pour la vaccination (IFFIm) qui visent à créer de nouvelles ressources en faveur du développement ; et (2) **les mécanismes et instruments innovants**, fondés sur des partenariats entre acteurs privés et publics, qui visent à combiner différents types de fonds pour renforcer les ressources financières existantes et leur impact sur le développement. Le fonds d'investissement mondial pour la santé (Global Health Investment Fund), nouvelle initiative lancée par la Fondation Bill Gates, en est un bon exemple. Les financements innovants doivent être mis en œuvre à titre volontaire en fonction des priorités nationales, ce qui n'exclut pas de promouvoir des initiatives régionales telles que la TTF européenne.

M. Pascal Canfin a mentionné la mise en œuvre récente par la France d'une **taxe sur les transactions financières**, dont 10 % des recettes sont affectées au développement, ainsi que la participation de longue date de la France à la **contribution de solidarité sur les billets d'avion**, dont les recettes financent des initiatives en faveur du développement, notamment **UNITAID**. M. Canfin a encouragé d'autres pays à suivre cet exemple.

M. Lapo Pistelli, vice-ministre italien des Affaires étrangères, a exprimé son soutien à la TTF française et indiqué que l'Italie figurait parmi les onze pays de l'Union européenne qui souhaitent mettre en œuvre une TTF européenne. M. Pistelli a également souligné la contribution de l'Italie à **l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)** par le biais de **l'IFFIm**.

M. Raymond Offenheiser, directeur d'Oxfam États-Unis, a salué le rôle moteur joué par la France en matière de financements innovants pour le développement, notamment en faveur de la TTF. Il a indiqué que 63 % des citoyens européens étaient favorables à cette initiative et qu'une TTF appliquée à l'échelle de l'Europe entière permettrait de récolter de 30 à 35 milliards d'euros par an. Il a cependant exprimé deux préoccupations : la taxe actuellement à l'étude couvre-t-elle un nombre suffisant de transactions financières, et les recettes qu'elle génèrera seront-elles investies dans des projets de développement ? Pour répondre à ces inquiétudes, il a proposé que la TTF soit une taxe à assiette large, s'appliquant aux obligations, aux actions et aux produits dérivés, et que 50 % des recettes soient affectées au développement et au changement climatique. Le directeur du réseau *Stamp out Poverty*, M. David Hillman, a également appelé gouvernement français et d'autres gouvernements, à accroître la part de la TTF dévolue au développement pour la porter à 30 % au moins. M. Andris Piebalgs, commissaire européen chargé du développement, a également félicité la France pour la mise en œuvre de la TTF et l'affectation de 10 % des recettes au développement, soulignant que cette mesure constituait un important précédent pour

d'autres gouvernements. M. Philippe Douste-Blazy a proposé que 10 à 30 % de la taxe sur les transactions financières bénéficient au développement international et contribuent au financement de l'agenda après 2015.

### **Rôle des fonds privés dans le financement du développement :**

De nombreux participants ont souligné qu'il importait de **mobiliser le secteur privé** pour financer le développement, notamment M. Pistelli, Mme Hautala, M. Piebalgs, Mme Rebeca Grynspan, administratrice associée du PNUD, et M. Mark Suzman, directeur chargé des politiques et du plaidoyer à la Fondation Bill et Melinda Gates. Les financements innovants sont des moyens novateurs pour les secteurs public et privé de travailler en tandem au service du développement. M. Suzman a également annoncé le lancement par la Fondation Gates, en coopération avec J.P. Morgan, du **fonds d'investissement mondial pour la santé**, qui fournit des financements sous forme d'actions et d'obligations pour l'achat de médicaments, de vaccins et de dispositifs de diagnostic à un stade avancé de développement clinique susceptibles d'apporter un fort bénéfice aux populations les plus démunies.

M. Pistelli a également évoqué l'importance des migrants dans la lutte contre la pauvreté, notant que les questions de migration n'avaient pas bénéficié d'une attention suffisante dans les discussions menées jusqu'à présent sur l'agenda post 2015. Il a rappelé aux participants l'initiative conjointe du G8 et de la Banque mondiale (également soutenue par le G20 à Cannes en 2011) lancée en 2009 pour réduire le coût moyen des **transferts des migrants** de 10 à 5 % sur cinq ans. Cette initiative pourrait accroître les revenus des migrants et de leur famille de 15 milliards d'euros par an – un chiffre très élevé. Il a donc appelé le Groupe pilote sur les financements innovants à faire de cette question et d'autres initiatives relatives aux transferts des migrants une priorité. Mme Rebeca Grynspan, administratrice associée du PNUD, a évoqué un nombre croissant de projets relatifs aux diasporas, notamment les obligations souveraines et fonds de développement nationaux ciblés sur les diasporas.

### **Lutte contre les flux financiers illicites :**

La nécessité de lutter contre les flux financiers illicites, la corruption et la fraude fiscale a également fait l'objet de discussions approfondies. Mme Amina Mohammed, conseillère spéciale du Secrétaire général des Nations Unies pour la planification du développement après 2015, a déclaré que les pays en développement devaient élargir leur assiette fiscale, ce qui nécessitait d'améliorer la gouvernance, notamment dans le secteur extractif, pour les pays riches en ressources naturelles. La lutte contre les paradis fiscaux est également un aspect essentiel de la

question. M. Offenheiser, M. Pistelli, Mme Heidi Hautala, ministre finlandaise du Développement international, ont tous désigné la fraude fiscale comme étant un obstacle important au développement ; M. Offenheiser a appelé les pays de l'OCDE dotés de règles préservant le secret bancaire à les supprimer d'ici 2016, plaidant en faveur de l'échange automatique de renseignements. M. Heikki Holmas, ministre norvégien du Développement international, a déclaré que l'échange automatique de renseignements entre États devait devenir la nouvelle norme mondiale, et proposé l'élaboration d'une réglementation internationale sur la transparence. M. Pistelli a noté que la lutte contre les flux financiers illicites figurait actuellement parmi les priorités du G20, et a appelé le Groupe pilote à profiter de la dynamique actuelle pour faire avancer les travaux à ce sujet.

### **Cadre global du financement du développement :**

Les participants sont convenus, conformément au consensus de Monterrey, de la nécessité de définir et de promouvoir une stratégie globale de financement du développement, dans laquelle les sources et les mécanismes innovants de financement seraient judicieusement combinés à d'autres moyens, notamment l'APD, les ressources domestiques, les flux privés et la lutte contre les flux financiers illicites. La communication de la Commission européenne sur le financement du développement, publiée en juillet 2013, soutient cette approche globale, comme l'a rappelé le commissaire européen Andris Piebalgs. Mme Amina Mohammed a souligné la responsabilité essentielle des pays en développement dans leur propre développement, et la nécessité d'une action concertée de la communauté internationale pour renforcer les capacités des pays du Sud afin qu'ils puissent mieux mobiliser leurs ressources nationales. Mme Heidi Hautala, ministre finlandaise du Développement international, a insisté sur l'importance, pour les pays développés, de poursuivre leurs efforts de mobilisation des ressources publiques pour aider les pays en développement. Plusieurs participants ont également souligné que les nouvelles sources de financement pour le développement ne devaient pas se substituer à l'APD, qui doit garder une place centrale et être complétée par d'autres moyens, afin de renforcer l'impact sur le développement.